Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 064-200039204-20230925-CCCCLO_2023_245-DE

LACQ ORTHEZ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Réunion du 25 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 76
Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Frédéric DOUET (suppléant de M. Gilles LÉVÊQUE), Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Mathieu BÉSINAU (suppléant de M. Nicolas LAPUYADE), Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU (Suppléante de M. Marc PEREZ), Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Lionel LAHERRERE (suppléant de M. Guy ROMAIN), Francis GRINET, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes ET MM. Jean-Claude MIRASSOU, GILLES LÉVÊQUE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Idelette de Maison), Michel LAURIO, Laurent CHERITI, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Loïc COUTRY (pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Patrick WARRYN (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Nathalie DUPLEIX, Didier REY (pouvoir à M. Robert HAGET), Albert LASSERRE-BISCONTE, Bertrand VERGEZ-PASCAL (pouvoir à M. Christian LOMBART), Pierre MUCHADA, Gérard IRIART (pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à Luis Miguel CONEJERO), Céline LEMBEZAT (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Marc PEREZ, Guy ROMAIN, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 064-200039204-20230925-CCCCLO_2023_245-DE

RAPPORT N° 2 : TERRITOIRE D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES : APPROBATION DU CONTRAT D'INDUSTRIE LACQ-PAU-TARBES (ACTE 2) SUR LA PERIODE 2023 / 2027 ET DELEGATION DE SIGNATURE DU CONTRAT AU PRESIDENT DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BEARN

Rapporteur : M. Michel DUPUY

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires, impulsée par l'Etat en 2018. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qui relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et des entreprises industrielles, au service de l'industrie et de leur territoire.

Le territoire interrégional Lacq-Pau-Tarbes a été identifié « Territoires d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018. L'ensemble des partenaires de la démarche du territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes ont signé le 15 juillet 2019, un contrat d'industrie pour une période de trois ans.

Après une période d'évaluation, d'échanges et de partage des actions réalisées entre 2019 et 2022, les partenaires du Territoire d'industrie ont décidé de porter une nouvelle candidature pour un acte 2 de la démarche sur la période 2023 - 2027.

Le projet de contrat d'industrie a été élaboré en concertation et en partenariat avec les l'Etat et ses opérateurs, le Pays de Béarn, les onze intercommunalités, les Conseils régionaux et les acteurs industriels. Il traduit les engagements réciproques des partenaires, les fiches-actions, les modalités de gouvernance, la comitologie, etc.

Les axes stratégiques ainsi définis sont les suivants :

- Favoriser l'employabilité du territoire par le développement de compétences et de l'offre de formation,
- Développer la résilience industrielle territoriale en explorant le champ de la logistique industrielle,
- Engager la décarbonation des infrastructures et des industries,
- Déployer l'industrie du futur sur le territoire.

La communauté de communes de Lacq-Orthez, en tant que territoire au développement économique particulièrement dynamique, soutient le renouvellement de la démarche Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes pour la période 2023 - 2027.

En effet, notre territoire accompagne plusieurs projets industriels phares à l'échelle locale, régionale et nationale. Le territoire d'industrie contribue à nous apporter une visibilité certaine et à asseoir l'écosystème économique et industriel local. Il promeut des ambitions fortes pour le territoire telles que la décarbonation des process, la transition numérique des entreprises, la nécessité d'établir une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences par exemple. La formation aura également un rôle majeur pour satisfaire les besoins en recrutement des entreprises implantées et à venir sur notre territoire.

Pour toutes ces raisons, l'acte 2 de territoire d'industrie est largement attendu sur le territoire afin de conserver la dynamique engagée.

Le dispositif interpellant l'ensemble des intercommunalités du Béarn et eu égard à la charte fondatrice et à la feuille de route du pôle métropolitain du Pays de Béarn, il parait opportun que celui-ci porte un engagement béarnais commun aux côtés des trois intercommunalités des Hautes-Pyrénées (CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées, CC Adour-Madiran, CC Haute-Bigorre).

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 064-200039204-20230925-CCCCLO_2023_245-DE

Depuis le 1er mars 2023, la démarche Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes est portée administrativement par le GIP Chemparc. Le comité local territorial, réuni le 17 juillet 2023, a validé la poursuite du même schéma organisationnel pour la nouvelle période de labellisation 2023 - 2027. Aussi, le Pays de Béarn sera amené à conventionner avec le GIP Chemparc.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** le renouvellement de la démarche Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes dans le cadre d'un acte 2 du contrat d'industrie Lacq-Pau-Tarbes sur la période 2023 - 2027,

- **de déléguer** au Pays de Béarn la représentativité publique de la communauté de communes de Lacq-Orthez dans le cadre de la démarche du Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes, étant précisé que le Président du Pays de Béarn signera tous les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la délibération correspondante.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,

COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ - 64150 MOURENX

Patrice LAURENT